

Note thématique – Foire de Libramont 2018

« Qui nourrira nos villes demain ? »

A **Libramont**, nous sommes persuadés que l'avenir de l'agriculture passe par un dialogue entre les agriculteurs et les consommateurs, chacun prenant en compte les attentes et les contraintes de l'autre.

Le succès d'un film comme « Demain » (2015) montre que l'agriculture urbaine recueille une grande empathie de la part des populations urbaines avec un pouvoir d'achat important.

Au lieu de caricaturer ces attentes, nous proposons au monde agricole de s'interroger sur celles-ci et surtout d'y apporter des réponses en termes de qualité des produits, de production locale et de transparence sur les modes de production en exigeant en contrepartie une rémunération équitable.

De concurrents, les projets de jardins partagés, de serre sur les toits des immeubles, etc. deviendraient ainsi des outils marketing au service des agriculteurs pour conscientiser les populations urbaines à redonner une vraie place à leur alimentation et une vraie attention à l'origine de celle-ci.

L'agriculture urbaine : fumisterie ?

L'agriculture urbaine représentait plus d' 1/7 des produits agricoles consommés mondialement en 1990, plus d'1/4 en 2005 (chiffres PNUD).

D'ici 2030, 60 % de la population mondiale vivra dans des villes et 75 % en 2050.

Toutes les organisations ayant pour objectif la lutte contre la faim dans le monde (FAO,...) ou l'amélioration du bilan environnemental de notre planète, considèrent l'agriculture urbaine comme un phénomène permettant de répondre, du moins partiellement, à leurs impératifs.

L'immobilier, un secteur hyper dynamique

Le secteur immobilier européen investit chaque année 111 milliards d'euros.

En Belgique, plus de 7000 bâtiments résidentiels et non résidentiels sont construits chaque année.

Qu'est-ce qu'une population urbaine ?

Les grandes organisations non gouvernementales définissent les populations urbaines comme le groupe des personnes domiciliées dans des villes ou villages d'au moins 1000 habitants.

En Belgique, cela représente 98 % de la population pour 80 % en France.

Qu'est-ce que l'agriculture urbaine ?

La FAO définit l'agriculture urbaine et périurbaine comme le phénomène qui consiste à cultiver des plantes et élever des animaux à l'intérieur ou aux alentours des villes.

L'agriculture urbaine et périurbaine, un modèle diversifié

L'agriculture urbaine et périurbaine est diverse par ses productions :

- Maraîchage
- Petit élevage et élevage bovin laitier
- Arbres fruitiers
- Moins souvent, production céréalière comme à Wittenheim en Alsace où un quartier entoure un champ de céréales de 90 ha
- Toutes les formes de productions de services liées à l'agriculture : gîtes, fermes pédagogiques, etc.

L'agriculture urbaine et périurbaine est diverse par ses objectifs :

- Sociaux pour les nombreuses initiatives de jardins partagés
- Aménagement du territoire, architecture pour les nouveaux projets immobiliers qui intègrent une production agricole en serre ou en pleine terre
- Agricoles quand des familles d'agriculteurs décident de faire de leur proximité avec un noyau d'habitats une opportunité de mieux valoriser leurs produits voire d'en développer de nouveaux

Les pouvoirs publics sont volontaristes. Le projet « **Good Food** » à Bruxelles, porté par la Ministre bruxelloise de l'environnement vise à atteindre un objectif de 30 % de production locale pour les fruits et légumes à Bruxelles d'ici 2035.



En Wallonie, le Ministre de l'environnement a, entre autres, apporté son soutien à 10 projets de quartiers nouveaux intégrant des initiatives d'agriculture urbaine. Le projet du site d'Anton à Andenne est particulièrement intéressant car il s'est fixé pour objectif d'inciter des agriculteurs locaux à développer des projets sur le site et ainsi de s'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de contact avec les consommateurs/citoyens.

Et si on arrêtait d'opposer !

L'agriculture urbaine est souvent perçue par les agriculteurs « traditionnels » soit comme un épiphénomène sorti de l'imagination fertile des « bobos » et donc voué à l'échec mais qui capte une part non négligeable des soutiens publics nationaux, locaux et européens soit comme un concurrent des productions de leurs exploitations.

Si comme défini plus haut, 98 % de la population belge est urbaine, ne doit-on pas considérer que dans la mesure où elles visent un approvisionnement d'un marché local, une grande partie des exploitations agricoles belges peuvent être considérée comme urbaine ou périurbaine. Les autres interagissant avec les marchés mondiaux ne vivant cette interaction avec les marchés urbains qu'en terme de contrainte (cohabitation agriculture/habitants).

Les seuls grands perdants de ces modèles seraient les produits standardisés et mondialisés mais gageons que les entreprises qui les produisent vont s'adapter et trouver des réponses à ces attentes des consommateurs. Ces réponses devront nécessairement passer par une relation complètement revue et beaucoup plus équilibrée avec les producteurs agricoles.

En outre, les agriculteurs ont un savoir-faire agronomique que n'ont généralement pas les promoteurs des projets d'agriculture urbaine. Une collaboration entre les deux parties permettra d'une part de rendre les projets plus rentables et plus crédibles et d'autre part, ouvrira des perspectives de revenus complémentaires pour les agriculteurs.

De nombreuses initiatives, soutenues par le Ministre wallon de l'agriculture visent déjà à mettre les agriculteurs et les consommateurs urbains en contact :

- Le plan stratégique Bio qui vise à atteindre 2000 exploitations Bio en 2020
- L'aménagement de 27 halls relais
- Le soutien aux agriculteurs qui créent des coopératives de transformation ou de commercialisation
- Diversiferm ASBL qui soutient les agriculteurs dans leurs démarches de circuits courts.

Notre objectif est que la Foire de Libramont 2018 soit l'occasion de multiplier ces initiatives.

Libramont
Nous sommes tous des enfants de la Terre

Foire de Libramont – SR CTA

Rue des Aubépines, 50

B-6800 Libramont

TEL : +32 (0)61 23 04 04

TVA : BE 0408.775.321

www.foiredelibramont.com